

# PROJET SPORTIF FÉDÉRAL 2020

POUR LE FINANCEMENT PAR  
L'AGENCE NATIONALE DU SPORT



Fédération Française  
de Tennis de Table



# TABLE DES MATIÈRES

EDITO DU PRÉSIDENT.....	4
ÉLÉMENTS DE CONTEXTE.....	5
1 LES AXES PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT.....	7
1.1 LE SCOLAIRE.....	8
1.2 LA SANTÉ.....	10
1.3 LE CLUB PING 2024.....	12
1.3.1 L'EMPLOI.....	13
1.3.2 LA FÉMINISATION.....	15
1.3.3 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	16
1.3.4 LES LABELS CLUBS.....	17
2 LES AXES COMPLÉMENTAIRES DE DÉVELOPPEMENT.....	19
2.1 LA FORMATION.....	20
2.2 LES ÉQUIPEMENTS.....	21
2.3 LES PRATIQUES COMPÉTITIVES.....	22
2.4 LES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX.....	23
2.5 LES FINANCEMENTS.....	25
2.6 LE PING TOUR.....	27
2.7 LES LICENCES.....	28
2.8 LA NOTORIÉTÉ.....	30
SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES.....	31

# ÉDITO DU PRÉSIDENT



**Fédérer, Partager, Innover.** Telles sont les orientations de la Fédération Française de Tennis de Table. Afin de les respecter, nous nous devons aujourd'hui d'être au plus près des clubs, des instances départementales et régionales, mais surtout de nos 211 000 licenciés. En effet, ce réservoir conséquent de pratiquants interroge par son **potentiel de développement** et nous conduit à **repenser notre modèle**.

L'émergence progressive de **nouvelles façons de pratiquer** en dehors du cadre institutionnel exige que nous soyons capables de redéfinir de **nouveaux formats d'adhésion**, de réfléchir à une meilleure **prise en compte de ces nouvelles pratiques** pour mieux répondre à ces nouveaux enjeux.

Doter la Fédération d'un **Projet Sportif Fédéral** lui permettra de se projeter à l'horizon 2024 et d'accompagner les instances déconcentrées, les clubs, dans la mise en œuvre de **nouveaux projets collectifs**, véritable défi au regard des nombreuses interrogations sur la transformation actuelle de notre modèle sportif.

Pour autant, pour un développement efficient, il faut accepter que chaque projet reste unique, **spécifique et original**, comme le territoire sur lequel il s'applique et comme les acteurs qui le mènent. À cet égard, la Fédération, au-delà de sa politique globale, souhaite **préserver la singularité de chacune de ses ligues**, de chacun **de ses comités** et **de l'ensemble de ses clubs**, afin de préserver et de respecter au mieux son maillage territorial.

Et si les axes de travail sont nombreux et les ambitions élevées, ne doutons pas de notre capacité à poursuivre le développement de notre Fédération tout le long de cette décennie avec Paris 2024 comme point d'étape.

Christian Paliarne  
Président de la FTTT

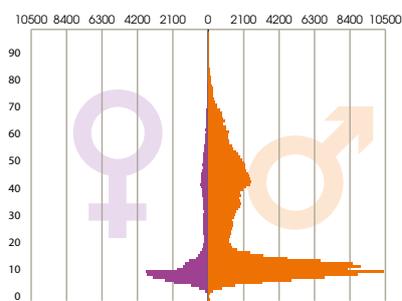
# ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

À l'heure actuelle, **le tennis de table compte 3,9 millions de pratiquants en France**<sup>1</sup>. Il serait le sport le plus pratiqué dans le monde, avec plus de 300 millions de pratiquants au total et plus de 40 millions de licenciés<sup>2</sup>.

Forte de **211 462** licenciés en 2019, la Fédération Française de Tennis de Table s'appuie sur un réseau métropolitain de **13** ligues régionales et de **96** comités départementaux ainsi qu'un réseau Outre-Mer constitué de **8** ligues. Ces différentes structures regroupent aujourd'hui **3322** clubs<sup>3</sup>.

## Un maillage fort propice au développement

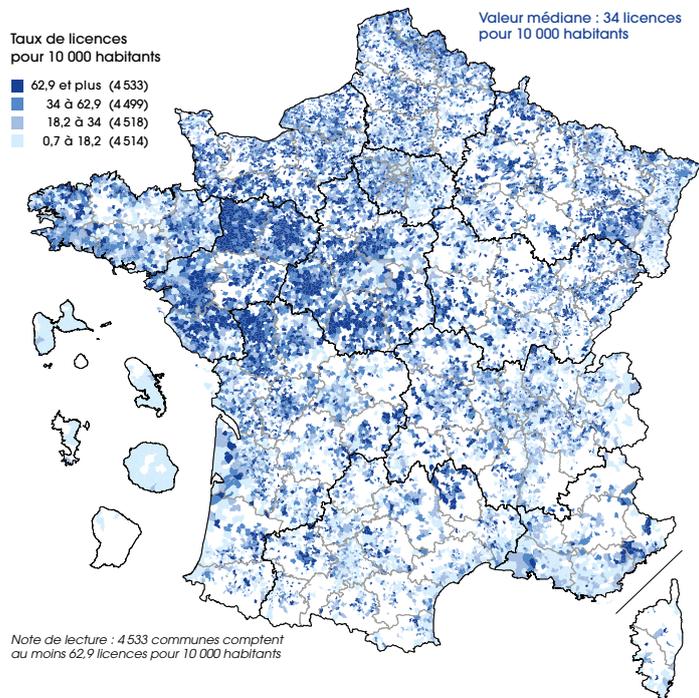
Pyramide des âges de la répartition femmes/hommes des licences



51,1 %

Part des communes avec au moins une licence

Répartition des licences par commune



Source : INJEP - Atlas des Fédérations Sportives 2019

La Fédération souhaite rendre cohérent le maillage territorial et veut fédérer le tennis de table sur l'ensemble du territoire. Elle a pour mission d'élaborer une stratégie de développement, d'assurer l'efficacité des prises de décision, de développer les compétences et d'accompagner la mise en œuvre des projets dans les territoires. Une attention particulière sera également portée sur les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et les Zones de Revitalisation Rurales (ZRR).

**La Fédération est administrée par un Conseil fédéral de 39 membres.** Il est composé de 24 membres élus, 15 membres de droits correspondant aux 13 présidents de Ligues métropolitaines et 2 membres de droits représentant les Ligues d'Outre-Mer. Ces membres sont **élus pour une durée de 4 ans.**

1 Source : [http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/la\\_pratique\\_des\\_activites\\_physiques\\_et\\_sportives\\_en\\_france.pdf](http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/la_pratique_des_activites_physiques_et_sportives_en_france.pdf)

2 Source : <https://www.ittf.com/>

3 Source : statistiques FFTT 2019

Force est de constater que jusque dans les années 2000, le tennis de table était centré prioritairement et principalement sur la pratique compétitive. À titre d'exemple, un travail conséquent de détection a été mis en place et a permis d'obtenir des résultats probants dans les catégories jeunes au niveau international.

Néanmoins, l'**accueil de nouveaux publics** devient aujourd'hui un objectif majeur et prioritaire pour garantir non seulement la stabilité du modèle économique de la Fédération, mais également pour répondre aux nouvelles attentes de nos pratiquants. De **nouvelles offres de pratique** (loisir, santé...) sont ainsi **proposées aux clubs**.

### Focus sur l'Outre-Mer

L'accompagnement des 8 ligues d'Outre-Mer constitue un véritable enjeu de solidarité pour la FFTT, aussi bien en termes de formation, de développement que d'accès au haut niveau.

### Focus sur l'Héritage

A travers l'élaboration de ce Projet Sportif Fédéral, la FFTT souhaite également pleinement s'intégrer dans la notion d'Héritage, impulsée notamment par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Cela signifie donc entamer une réflexion sur le long terme et la mise en place d'actions s'inscrivant dans la notion de durabilité (réutilisation des équipements, dynamique intergénérationnelle...)

Ce **Projet Sportif Fédéral** s'inscrit, sans aucun doute, dans un contexte particulier qui n'est pas propre à notre sport, mais le lot commun de toutes les fédérations : celui de la difficile équation entre les contraintes budgétaires, la satisfaction des attentes des pratiquants compétiteurs et des pratiquants loisirs mais aussi la programmation d'une politique encadrée par notre Ministère et l'Agence Nationale du Sport (ANS).

La politique concernant le financement par l'ANS pour la prochaine olympiade est centrée sur trois axes prioritaires : le scolaire, la santé et la structuration des clubs via le Club Ping 2024. Ensuite, pour enrichir notre réflexion, des axes complémentaires la finalisent : la formation, les équipements, les pratiques compétitives, les grands événements nationaux et internationaux, les financements, le Ping Tour, les licences ainsi que la communication.

Il s'agit, avant toute chose, de faire émerger les thèmes saillants, les pistes de réflexion, afin de construire la politique de demain. Pour ce faire, nous nous appuierons sur des données objectives : nombre de licenciés, Recensement des Equipements Sportifs (RES), documents budgétaires...

Pour chacun de ces thèmes, un rapide diagnostic sera proposé, suivi des différents objectifs stratégiques, c'est-à-dire la ligne directrice pour défendre nos valeurs et enfin, les objectifs opérationnels, ceux qui concernent directement la mise en œuvre de notre Projet Sportif Fédéral.

1

# LES AXES PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT



# 1.1 LES JEUNES



## État des lieux et analyse

Préparer l'avenir en anticipant l'**évolution des modes de pratique** du tennis de table, « pour une France intègre et une France qui bouge »<sup>4</sup>.

Le tennis de table est une des activités sportives les plus pratiquées en milieu scolaire, que ce soit en école primaire ou collège. Le développement du « Baby Ping » dans les clubs depuis les années 1990 puis aujourd'hui du « Ping 4-7 ans » a permis d'augmenter nos licenciés notamment dans la catégorie poussins.

Total licenciés poussins (toutes licences)



Aujourd'hui, la mise en place de nombreux dispositifs autour des scolaires (Educ'Ping, Premier Pas Pongiste et Journée Nationale du Sport Scolaire) permettent d'animer le territoire. Ce dynamisme en direction de nos jeunes pongistes se concrétise par la signature de conventions avec les fédérations scolaires (USEP, UGSEL, UNSS et FFSU<sup>5</sup>). La Fédération s'est également emparée du dispositif interministériel de la « **Labellisation Génération 2024** », permettant de faciliter le rapprochement des clubs vers le monde scolaire.

<sup>4</sup> Discours Laura Flessel – Ministre des Sports – 29/01/2018

<sup>5</sup> Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré, Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre, Union Nationale du Sport Scolaire, Fédération Française du Sport Universitaire



## Objectifs stratégiques

- Développer la pratique pongiste chez les moins de 11 ans en relançant la **dynamique 4-7 ans**
- Augmenter le pourcentage de licenciés (filles et garçons) dans les catégories **jeunes**
- Favoriser les interventions en milieu scolaire et **développer le lien club/école**
- Faire connaître la plateforme de formation fédérale **PERF'TT 2.0** pour les différents acteurs
- Faire évoluer les **contenus pédagogiques** spécifiques pour permettre une animation tout au long du parcours scolaire de l'enfant



## Mise en œuvre opérationnelle

- Création d'une **cartographie** de l'offre des pratiques Ping Scolaire sur tout le territoire
- Renouvellement des **conventions nationales** avec les fédérations scolaires avec un déploiement territorial
- Production de différents **modules de formations** (primaire, secondaire) et formation de formateurs
- Réalisation de **fiches pédagogiques** en collaboration étroite avec l'USEP
- Mise à disposition de contenus sur la plateforme de formation **PERF'TT 2.0**, destinée aux personnels éducatifs
- Réalisation d'**appels à projets** vers nos clubs
- Identification de **référénts territoriaux**
- **Formation** de proximité, **enquête** territoriale et **cartographie** pour un meilleur suivi des 4-7 ans et évolution des dispositifs existants



### Focus sur la « Génération Ping 2024 »

Un appel à projets spécifique a été lancé vers tous les clubs reprenant les 4 grands champs du dispositif labellisation interministériel « Génération 2024 ». Une dotation en bons d'achats est ainsi attribuée à tous les clubs participant à l'opération, avec un bonus pour les plus méritants en fin de saison.

Les écoles et les établissements scolaires pourront se voir attribuer le label « Génération 2024 » s'ils s'engagent à développer des passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif en encourageant la pratique physique des jeunes.

#### Deux axes principaux :

- Le développement de projets structurants avec les clubs sportifs locaux
- La mise à disposition des équipements sportifs existants dans l'enceinte de l'établissement scolaire aux associations sportives

# 1.2 LA SANTÉ



## État des lieux et analyse

Préparer l'avenir en anticipant l'évolution des modes de pratique du tennis de table « pour une France en pleine forme »<sup>6</sup>.

Le tennis de table est une activité pouvant se pratiquer à tous les âges (le plus âgé de nos licenciés a 100 ans). Nous avons ainsi rapidement voulu nous engager sur l'axe santé et avons entamé dès 2009 un travail de prévention notamment pour lutter contre les accidents cardio-vasculaires auprès des vétérans, population qui représente 30% du nombre total de nos licenciés.

Différentes recommandations de l'État nous ont également invités à développer un véritable **programme d'action Ping-Santé** via la création d'un groupe d'experts santé FFTT et de nous rapprocher de nouveaux publics tels que les entreprises, où le tennis de table peut être pratiqué dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). **Le tennis de table fait également partie depuis 2015 des sports référencés dans le dictionnaire à visée médicale des disciplines sportives « le Médico-Sport-Santé »**. Cette reconnaissance nous permet donc de pouvoir prétendre à une prescription d'activités physiques et sportives par des médecins.

Notre programme santé est donc décliné en 3 axes :

- Le Ping-Santé bien-être
- Le Ping-Santé sur ordonnance
- Le Ping-Santé en entreprise

Ces axes de notre programme Sport-Santé visent prioritairement 4 populations : les vétérans, pour une amélioration des capacités cardio-vasculaires et un maintien de la santé physique, les femmes, dans une pratique bien-être, les patients engagés, sur prescription, dans des programmes de réhabilitation sportive dans le cadre d'une maladie chronique et enfin les salariés, sensibles à maintenir ou améliorer leur santé et à prévenir les maladies.



<sup>6</sup> Discours Laura Flessel – Ministre des Sports – 29/01/2018



## Objectifs stratégiques

- Développer le « **Ping-Santé bien-être** » dans nos clubs par l'amélioration des produits proposés, par une formation de proximité et par une identification des référents territoriaux
- Proposer le « **Ping-Santé sur ordonnance** » répondant plus particulièrement à la loi relative à la modernisation du système de santé pour les affections de longue durée (ALD).
- Promouvoir les **modules de formation** dédiés pour les professionnels dans nos clubs pour accueillir les patients
- Poursuivre nos **actions préventives** en direction des vétérans (entretien physique) et de pathologies ciblées (cancers et vieillissement cérébral)
- Étendre les **liens** entre nos associations et les structures médicales
- Démarcher pour proposer le « **Ping-Santé en entreprise** », animations sportives ayant pour but de créer du lien social, de renforcer la cohésion et la solidarité entre les salariés



## Mise en œuvre opérationnelle

- Production d'**outils de diagnostic** et d'une **cartographie** permettant d'**identifier finement les pratiques Ping-Santé** sur le territoire national et les différents réseaux d'acteurs
- Rapprochement avec les mutuelles et **renouvellement des partenariats** tel que celui noué avec « **AFM Téléthon** »
- Mise en place d'une **formation « Ping-Santé bien-être »** permettant aux encadrants d'animer les séances pour un meilleur accueil des pratiquants
- Élaboration d'une **formation reconnue** par la branche professionnelle, permettant d'accueillir les patients dans les clubs identifiés
- Mise à disposition de contenus sur la plateforme de formation **PERF'TT 2.0** destinée aux personnels éducatifs
- **Conventionnement avec des services hospitaliers** prescrivant du tennis de table aux patients



## 1.3 LE CLUB PING 2024

Préparer l'avenir en anticipant l'évolution des modes de pratique du tennis de table « pour une France intègre, une France qui bouge et une France en pleine forme »<sup>7</sup>.

Dans la mouvance du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques qui lance son « Club Paris 2024 », la Fédération s'empare de cet événement pour mettre en avant le tennis de table et en profite pour engager les clubs à se structurer à l'horizon 2024. Quatre éléments sont identifiés pour mieux accompagner nos clubs :

- **L'emploi**
- **La féminisation**
- **Le développement durable**
- **Les labels clubs**

### Focus Handisport et Sport Adapté

Afin de favoriser la pratique, des conventions bipartites existent entre la FFTT et les fédérations handisport et sport adapté, ces dernières apportant leur expertise et leur réseau, alors que nous amenons la technicité et la proximité. L'objectif est bien de permettre aux pongistes en situation de handicap de jouer pour les fédérations FFH/FFSA et la FFTT aussi bien pour une pratique de loisirs que pour une pratique compétitive.



<sup>7</sup> Discours Laura Flessel – Ministre des Sports – 29/01/2018



### État des lieux et analyse

En 2019, la FFTT recensait **3322 clubs** et parmi ces derniers :

- 2 127 clubs de moins de 50 licenciés (la moyenne de licenciés de nos clubs étant de 52) soit 64% de nos clubs
- 2 915 clubs ont moins de 100 licenciés soit 88%
- 407 clubs de plus de 100 licenciés soit 12%
- 44 clubs de plus de 250 licenciés soit 1,3%



En parallèle l'analyse de l'emploi pongiste nous indique que :

- Depuis 2008, une évolution positive et continue des Équivalents Temps Plein
- Plus de  $\frac{3}{4}$  des emplois sont concentrés prioritairement sur les clubs
- La quasi-totalité des emplois en club est technique
- Les  $\frac{2}{3}$  des emplois sont concentrés sur les clubs de plus de 100 licenciés

Compte tenu de ce diagnostic encore trop peu de clubs sont en capacité de proposer une animation tous niveaux et tous publics. Notre challenge est bien de transformer cette situation et d'**aider les clubs à s'engager dans un développement de l'emploi pour un meilleur accompagnement de tous les publics**. Nos clubs doivent pouvoir évoluer vers une **transformation du modèle traditionnel** (tout compétitif) **vers un modèle plus équilibré d'offres de services**. Cet accompagnement de la structuration des clubs passera par une organisation concertée des différents échelons déconcentrés de notre fédération.

Le profil attendu d'un club « Ping 2024 » est ainsi caractérisé par :

- La **qualité de l'accueil**
- **L'animation** tous niveaux, **tous publics** au sein du club
- **L'animation « hors murs »** pour que ce club « Ping 2024 » soit intégré dans la « cité » et plus largement dans son environnement proche qu'il soit urbain ou rural
- **Une politique de ressources** favorisant l'**autonomie financière**, le développement de l'**emploi** et la **diversité des pratiques** (loisir, bien-être, perfectionnement, compétition, accès au haut niveau)
- La montée en compétences d'une équipe de bénévoles et/ou de professionnels autour d'une **équipe fédératrice**



## Objectifs stratégiques

- Accompagner **40 clubs** « Ping 2024 »
- Développer l'**emploi** dans les clubs
- Diversifier et adapter les **modalités de structuration** des clubs
- Élever les **compétences** des principaux acteurs professionnels et bénévoles
- Développer l'utilisation des **groupements d'employeurs** et favoriser les **mutualisations**



## Mise en œuvre opérationnelle

- Création d'un **comité de pilotage national** rassemblant les différents acteurs (élus et techniciens) associant le développement et la formation
- Suivi des **coordonnateurs d'Equipe Technique Régionale** (ETR) par l'échelon national dans l'accompagnement des projets sportifs des clubs
- Mise en place de **formations pour les Conseillers Techniques Départementaux** (CTD) et pour les **accompagnateurs des clubs**
- **Production d'outils spécifiques** (observatoire de l'emploi, enquêtes, études des différentes pratiques...) **permettant une évaluation permanente** de ce dispositif (cartographie, statistiques, évolution qualitative)
- Élaboration d'une **formation transversale** (arbitre, dirigeant, technicien) pour les jeunes afin de les rendre acteurs au sein de leur club et préparer les **dirigeants de demain** (formation « Pilotes »)
- Accompagnement des structures dans la **mise en place des groupements d'employeurs et des mutualisations**

### Focus sur nos services civiques

La FFTT bénéficie d'un agrément national service civique depuis 2015. Renouvelé au début de l'année 2019 pour une durée de 3 ans, il nous permet de mettre à disposition de nos structures déconcentrées (ligues et comités départementaux) 18 volontaires par saison sportive sur des missions de 8 mois.

Ces missions regroupent 5 thématiques issues des projets de développement fédéraux :

- Le Ping-Santé
- La féminisation
- L'accès à la pratique pour les personnes en situation de handicap
- Le développement de la pratique dans les territoires isolés (Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)...)
- La promotion de l'activité au cours d'événements (compétitions nationales, Ping Tour...)

Cette expérience représente à la fois une réelle plus-value dans le parcours du volontaire mais aussi une opportunité de poursuivre le développement de la pratique en tout genre pour la structure qui l'accueille.

## 1.3.2 LA FÉMINISATION



### État des lieux et analyse

Le tennis de table est un sport de tradition masculine et le faible taux de licenciées féminines (20%) est une réalité. C'est pourquoi les pratiques proposées par les clubs, essentiellement tournées vers la compétition, doivent aujourd'hui se rapprocher des aspirations des femmes, beaucoup plus diverses et orientées vers la convivialité, les pratiques familiales, le bien-être ou encore les loisirs. Consciente des enjeux, la Fédération mène de nouvelles actions.



### Objectifs stratégiques

- Valoriser et **promouvoir le tennis de table féminin** afin de faire évoluer son image
- **Développer de nouveaux produits** de pratique dédiés à ce public
- Valoriser la **pratique féminine** du loisir au haut niveau
- Créer une **identité** et une **culture** du tennis de table féminin
- Augmenter l'**encadrement féminin** (cadres techniques, femmes dirigeantes et arbitres)
- Proposer des **alternatives à la pratique compétitive** des femmes en club



### Mise en œuvre opérationnelle

- Rénovation de la plateforme « **Partage ton Ping au Féminin** » pour permettre une valorisation de la pratique, de l'arbitrage, de l'encadrement, du haut niveau, des actions menées par toutes les structures clubs, départements et ligues
- Mise en œuvre d'un **plan de communication** pour accompagner les équipes de France jeunes et séniors
- Renouvellement de la **campagne de communication Ping au Féminin**
- Intensification des **échanges** au sein du **club de femmes dirigeantes** et animation du réseau
- Rénovation de **compétitions**

## 1.3.3 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



### État des lieux et analyse

Depuis plusieurs années, la Fédération est un acteur responsable en termes de **défense de l'environnement** et a engagé une **politique de développement durable** global afin de répondre aux nécessités environnementales. Une personne référente au niveau national a été missionnée afin d'initier et d'orienter les différentes actions. De plus, des référents locaux ont été désignés par les instances déconcentrées.



### Objectifs stratégiques

- Participer à cet effort pour une **société écoresponsable**
- Renforcer les **actions** à l'occasion des événements sportifs
- Développer les **supports de communication**
- Structurer la **récupération** du matériel lors des événements sportifs
- **Sensibiliser les clubs au développement durable**



### Mise en œuvre opérationnelle

- Mise en place de plusieurs **modules de formation de développement durable** en partenariat avec la **Fédération Française de Badminton**
- **Actions développement durable** incluses dans le cahier des charges des **compétitions sportives**
- Récupération des **raquettes** et des **revêtements usagés** lors des événements et recyclage par un **Institut Médico-Educatif (IME)**
- Signature d'une **charte écoresponsable** pour inclure des actions développement durable lors de l'organisation de **Grands Événements Sportifs Internationaux (GESI)**
- Incitation à des **achats en circuit court** et au **co-voiturage**



## 1.3.4 LES LABELS CLUBS



### État des lieux et analyse

Depuis 2002, la FFTT donne la possibilité à l'ensemble de ses clubs d'obtenir des labels, leurs permettant d'être reconnus et identifiés selon différentes caractéristiques et/ou activités proposées. La récente refonte des 4 labels initiaux a été organisée afin de **permettre à tous les clubs**, quelle que soit leur taille, **de participer à la dynamique nationale** et de pouvoir être **reconnus par les collectivités territoriales**. 11 labels ont ainsi été définis avec chacun 11 critères d'attribution. Une démarche dématérialisée et un filtre régional permettent de réguler la démarche. À ce jour, nous recensons **2516 demandes et 1764 labels accordés** pour **482 clubs différents**. Les 3 labels les plus attribués sont : ActiPing (437), EquipPing (401) et Ping 4-7ans (280).



### Objectifs stratégiques

- Augmenter le nombre de **clubs labellisés**
- Renforcer l'aide à la **structuration des clubs**
- Valoriser la **reconnaissance des clubs**
- Renforcer le **soutien des clubs labellisés**



- **Accompagnement de proximité** pour augmenter le nombre de labels par club engagé
- Accompagnement en **ressources humaines**
- Dotations supplémentaires de **visuels**
- **Modernisation des critères** après 4 années de labellisation



# 2 LES AXES COMPLÉMENTAIRES DE DÉVELOPPEMENT



# 2.1 LA FORMATION



## État des lieux et analyse

Élément contributif à la réussite de tous nos projets fédéraux, la formation est au service de tous ceux qui veulent s'engager dans l'encadrement que ce soit à titre professionnel ou bénévole. Convaincue que **la formation est une clé pour la compétitivité de notre fédération**, ce peut être également une possibilité de sécurisation des différents parcours tant pour les techniciens que pour les élus. Adapter l'offre de formation à l'évolution du tennis de table, c'est aussi tenir compte des attentes de nos structures déconcentrées et c'est par exemple pour cela que le BPJEPS a été créé.



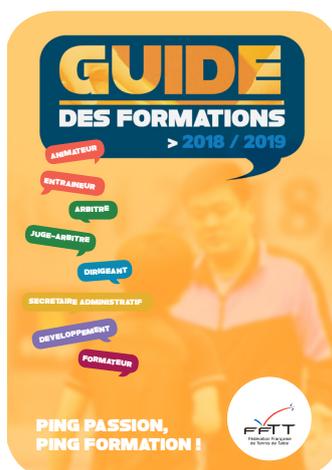
## Objectifs stratégiques

- **Augmenter les compétences des différents acteurs** (professionnels/bénévoles) : formation continue et initiale
- Dynamiser les formations en s'appuyant sur **la recherche et les universités**
- Continuer à faire **évoluer l'offre de formation**
- Favoriser **les productions et l'utilisation d'outils**
- Concevoir des **actions de promotion et de communication** sur les formations, les métiers et l'emploi



## Mise en œuvre opérationnelle

- Formation de plus de **20 BPJEPS TT par an** sur un profil d'animation tous niveaux, tous publics
- Signature d'une **convention cadre avec la Conférence des Doyens d'universités** (C3D) et déclinaison sur les différents **UFRAPS**
- Renforcement de la plateforme **PERF'TT**
- Création de **livret de formation**
- Mise en place de **formations d'accompagnateurs de clubs**



## 2.2 LES ÉQUIPEMENTS



### État des lieux et analyse

Deux types d'équipements permettent la pratique du tennis de table :

- Les équipements polyvalents, partagés avec d'autres activités sportives ou culturelles
- Les équipements spécifiques, permettant d'avoir une pratique dédiée spécifiquement au Ping

Le Recensement des Equipements Sportifs (RES) dénombre 10 000 structures déclarant pratiquer une activité tennis de table. Or il s'avère, selon des estimations<sup>8</sup>, que sur près de 3500 clubs, seulement 375 disposent d'une salle spécifique. Ces chiffres attestent du manque de lieux de pratique dédiés pour accueillir l'ensemble de nos pratiquants voire d'en attirer de nouveaux. Notre marge de progression est donc importante et la Fédération s'interroge quant au nouveau modèle économique à construire pour capter ces publics.



### Objectifs stratégiques

- Rentabiliser les salles en **augmentant leurs taux d'occupation**
- Augmenter le nombre de **salles spécifiques** pour maillage territorial fort
- **Accompagner les clubs et collectivités porteurs de projets** à l'initiative de la construction ou de la **réhabilitation d'équipements spécifiques**



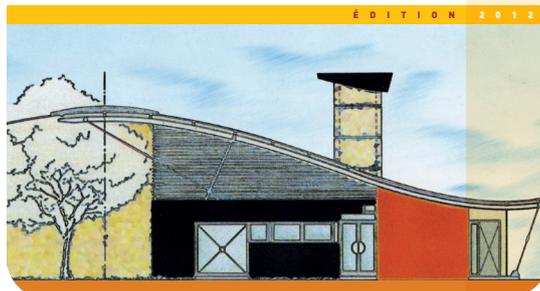
### Mise en œuvre opérationnelle

- **Actualisation du schéma de cohérence des équipements sportifs** (carte nationale de nos équipements : surface au sol, nombre de tables, zone carencée, éloignement géographique...)
- Mise à jour du **guide de 2012** « construire ou réhabiliter une salle de tennis de table », accompagnement au montage juridique et financier, création d'une **mallette pédagogique** avec différents matériaux et outils
- **Accompagnement technique** des porteurs de projets

Construire ou réhabiliter  
une salle de tennis de table



ÉDITION 2012



## 2.3 LES PRATIQUES COMPÉTITIVES



### État des lieux et analyse

Au niveau local comme national, il existe 2 types de compétitions : individuelles et par équipe. De plus, en participant aux compétitions proposées par la Fédération, chaque licencié traditionnel obtient un classement par point avec une réévaluation mensuelle. Cependant, ce modèle traditionnel de compétitions doit aujourd'hui s'adapter aux nouvelles attentes de la société, c'est pourquoi la Fédération entreprend aujourd'hui de rénover le format de certaines compétitions.



### Objectifs stratégiques

- Proposer de nouvelles compétitions avec **moins de contraintes**
- Proposer des **compétitions mixtes / avec plus de parité**
- **Valoriser le secteur associatif** du lieu d'organisation



### Mise en œuvre opérationnelle

- Organisation de tournois sous la forme d'**Open avec inscriptions libres**
- Adaptation du **format des compétitions** pour les féminines
- Accompagnement des **bénévoles**



## 2.4 LES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX



### État des lieux et analyse

L'organisation d'**événements sportifs nationaux ou internationaux** permet de valoriser la pratique du tennis de table et d'asseoir la crédibilité de la Fédération auprès de tous ses partenaires. Elle permet également de **mettre en avant les valeurs de notre sport** et de le faire connaître au grand public.



### Objectifs stratégiques

- Organiser une compétition internationale **tous les ans**
- **Attirer de nouveaux publics**
- Proposer des compétitions allant vers le **sport-spectacle**
- Augmenter la **médiatisation** et la **visibilité** de ces événements
- Augmenter la **représentation française** dans les instances internationales



### Focus sur la Haute Performance et le Haut Niveau

La haute performance représente l'excellence sportive, met en avant l'exemplarité des sportifs et concourt au rayonnement d'une fédération. Véritables leviers de développement, les résultats des équipes de France dans les compétitions de référence (Europe, Monde et Jeux Olympiques) participent au développement de notre discipline.

Le dispositif d'accès vers le haut niveau s'appuie sur des pôles espoirs sur le plan régional. Ceux-ci répondent à des critères nationaux et représentent, à la suite de la détection, la seconde marche de l'accession vers le haut niveau. A ce titre ils répondent à plusieurs obligations pour garder la reconnaissance institutionnelle.



## Mise en œuvre opérationnelle

- Obtenir auprès des instances internationales l'**organisation d'événements** chaque année. Exemples : Championnat du Monde Juniors en Vendée (2015-2016), Top 16 Européen à Antibes (2016-2017), Coupe du Monde à Disneyland Paris (2017-2018), Championnats d'Europe par équipe à Nantes (2018-2019), Championnats du Monde Vétérans à Bordeaux (2019-2020).
- Analyse de la **billetterie** des compétitions pour **mieux connaître les visiteurs**
- Rédaction d'un cahier des charges incluant des **professionnels du spectacle** (animations, speakers et DJ)
- Élargissement des **partenariats médiatiques et autres**
- **Lobbying auprès des instances internationales**



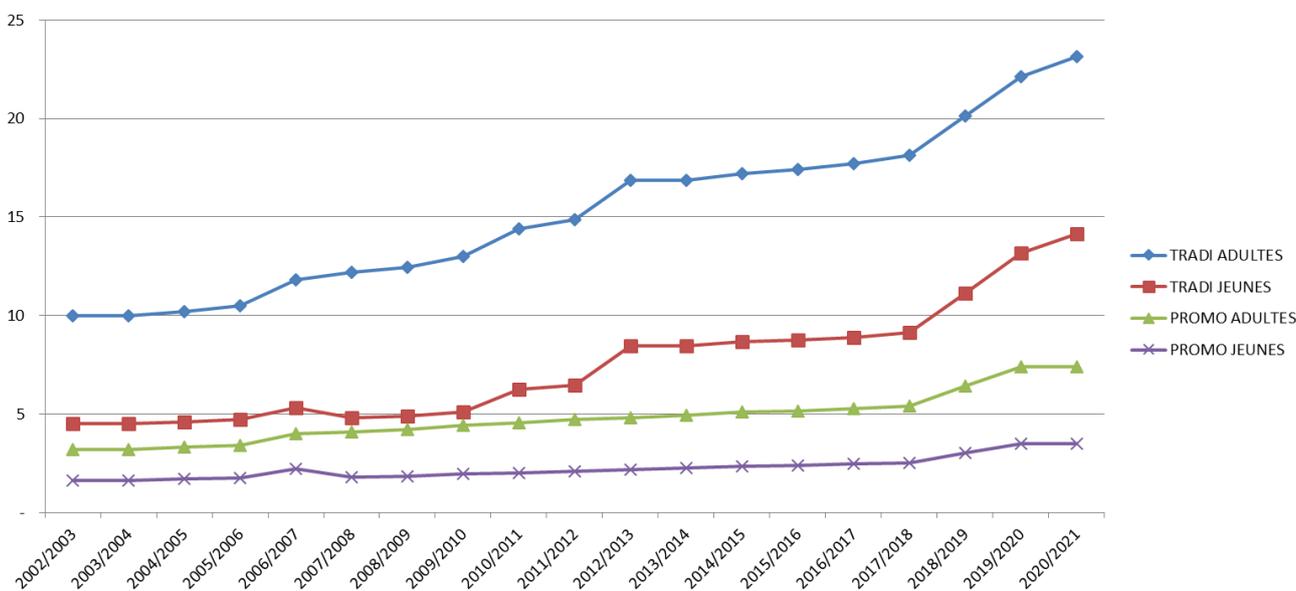
## 2.5 LES FINANCEMENTS



### État des lieux et analyse

Au-delà de la problématique de **raréfaction des ressources publiques**, une hybridation des ressources de notre fédération demeurera un gage de pérennité. Dans ce contexte, l'**élaboration d'une nouvelle stratégie de financements** s'impose. En interne, le jeu de la complémentarité peut encore permettre des **économies d'échelle** importantes entre les instances notamment avec la numérisation et l'automatisation des procédures ou la réorganisation des domaines de compétences. L'analyse et la refonte de notre modèle économique nous mènent logiquement, avec des réformes internes toujours en cours, davantage vers les ressources extérieures, plus abondantes. La **redéfinition de notre stratégie marketing**, l'organisation d'événements internationaux de sport-spectacle et l'exploitation de sources de financements privées (partenariats, mécénats,...) sont autant d'axes empruntés par la Fédération pour nourrir ses ambitions.

Des efforts conséquents ont été effectués depuis fin 2017 pour renforcer les fonds propres et doter la Fédération de moyens se rapprochant du niveau de ses prétentions, notamment avec une hausse sensible des tarifs de licences afin de **rejoindre** le niveau de tarification et la **puissance d'action des autres fédérations** (voir graphique ci-dessous). Poursuivis encore quelques années, ces efforts permettront d'accompagner sereinement la Fédération et ses instances dans leurs projets.



Dans une logique de structuration, la Fédération a adopté un nouveau règlement financier la dotant de nouveaux outils. Parmi ceux-ci, la **création de la Commission d'Aide à la Gestion des Instances Déconcentrées** (CAGID) chargée de collecter et d'analyser les états financiers des instances déconcentrées et d'établir des indicateurs permettant aussi bien de conseiller les instances étudiées que de formuler des préconisations à la Fédération.

La Fédération Française de Tennis de Table reste aujourd'hui un cas particulier dans le monde des fédérations sportives. Le circuit financier est en effet articulé à l'inverse de la majorité des fédérations dans le sens où ce sont les instances déconcentrées qui collectent les ressources provenant des clubs et licenciés pour le compte de la Fédération. De plus, la licence est composée de la part fédérale et des parts territoriales. Ces dernières sont librement fixées par les instances déconcentrées nous permettant d'observer des disparités de tarifs importantes suivant les territoires.

#### LICENCES TRADITIONNELLES

FFTT 2018-2019	MINI	MAXI
COMITÉS	3,20€	30,55€
LIGUES	12,60€	40€
NATIONAL	-	20,15€

Le coût d'une licence peut varier de 36,95€ à 74,15€ avec la libre décision du montant des parts régionales et départementales



## Objectifs stratégiques

- Harmoniser les **tarifs des licences** au niveau national
- **Dynamiser** notre fonctionnement
- Renforcer le **sentiment d'appartenance** de nos licenciés à la Fédération
- Élaborer une nouvelle **stratégie marketing**
- Diversifier nos **sources de financement**



## Mise en œuvre opérationnelle

- Intégration de la démarche d'harmonisation des tarifs dans la **nouvelle gouvernance**
- Harmonisation des **procédures**, mutualisation des **achats** et partage des **connaissances** et des **expériences**
- Meilleure valorisation de nos **bases de données**
- Construction d'**offres de partenariats**
- Augmentation du volume des **partenariats privés**

## 2.6 LE PING TOUR



### État des lieux et analyse

La promotion de l'activité passe également par une découverte de notre activité en dehors de nos clubs traditionnels. Le concept du Ping Tour est né en amont de l'organisation du Championnat du Monde en 2013. La Fédération propose une pratique gratuite, encadrée et animée au cœur des villes. Pour rappel, depuis sa création, 187 Ping Tour ont été organisés et depuis sa création, plus de 130 000 personnes ont participé à cet événement. Trois niveaux d'organisation sont proposés avec des cahiers des charges bien distincts afin de convenir à toutes les catégories de villes, des plus grandes aux plus petites.



### Objectifs stratégiques

- Renforcer la **notoriété** du tennis de table
- Participer au **lien social** au cœur des villes organisatrices
- Créer du **réseau** avec des **élus** et **partenaires locaux**
- Initier de **nouveaux événements** sur le modèle du Ping Tour
- Aller à la rencontre de **nouveaux publics**



### Mise en œuvre opérationnelle

- **Rapprochement du Ping Tour avec les villes « bases arrières » JOP 2024**
- Participation active des **équipes de France**
- Pratique de l'activité par **tous les publics** dans **8 univers** proposés
- Création d'un **guide pour les futurs organisateurs d'événements**
- Proposition de **tarifs préférentiels** par la mise à disposition d'une **centrale d'achats**



## 2.7 LES LICENCES



### État des lieux et analyse

Il existe aujourd'hui au sein de la Fédération 3 types de licences ainsi que 2 autres titres de participation (ATP) :

- **La licence traditionnelle :** elle est obligatoire pour toutes celles et ceux qui souhaitent disputer des compétitions, championnat par équipe et compétitions individuelles et pour les dirigeants.
- **La licence promotionnelle :** créée en 1996, elle permet d'accueillir dans les clubs des nouvelles pratiques dites de loisirs.
- **La licence événementielle :** créée en 2014, son but est de permettre à tous de pratiquer le tennis de table lors d'actions événementielles. Cette licence n'autorise la pratique du tennis de table que lors de ces manifestations spécifiques. Cette initiative a permis à la FTTT de dépasser le cap symbolique des 200 000 licenciés.

Chaque club procède, sur son espace « mon club », à la prise de l'une des deux premières licences. Chaque adhérent fournit au club les pièces nécessaires ainsi que son adresse mail. Celle-ci est obligatoire et permettra au licencié de recevoir son attestation de licence, des informations comme la newsletter de la FTTT ou les bulletins électroniques de ligues et des départements. La protection des données personnelles, rendue obligatoire par le RGPD<sup>9</sup>, est assurée par les clubs et l'ensemble des instances (ligues, comités, clubs).

À noter qu'il existe également deux titres de participation (ATP) :

- **Le Pass Ping.** Il est distribué gratuitement lors de forums d'associations en début de saison. Il permet de proposer 4 séances gratuites encadrées au candidat intéressé.
- **Le Pass Tournoi.** Il permet une participation à 4 tournois sur une période d'un mois.



<sup>9</sup> Règlement Général sur la Protection des Données



## Objectifs stratégiques

- Réfléchir à de **nouvelles offres** de pratiques compétitives
- Recentrer l'utilisation des **licences promotionnelles**
- Organiser le suivi des pratiquants ayant pris une **licence événementielle**
- Mutualiser une licence avec des **fédérations scolaires et/ou affinitaires**



## Mise en œuvre opérationnelle

- Création de tournois sous forme d'**Open, avec inscriptions libres**
- Réalisation d'un **état des lieux** concernant la licence promotionnelle
- Utilisation de **nouveaux outils** dans la saisie et le traitement des licences événementielles
- Création de **passerelles** à titre expérimental sur le modèle "**Jeunes Arbitres**" et "**Jeunes Coachs**" existantes avec l'UNSS pour d'autres fédérations scolaires et/ou affinitaires et ouverture à certaines compétitions via le **Pass Tournoi**



### Focus sur SPID

Le Système Pongiste Instances Décentralisées (SPID), lancé en 2000-2001 et mis en fonction en 2002-2003 connaît maintenant sa 17ème saison d'exploitation.

La FFTT a décidé d'initier en 2016 la réactualisation de SPID. De nombreux nouveaux besoins ont émergé nécessitant des développements supplémentaires, notamment le besoin d'uniformisation et de centralisation des nouvelles applications. La livraison du nouveau SPID est prévue fin 2020.

## 2.8 LA NOTORIÉTÉ



### État des lieux et analyse

Ces dernières années, la Fédération a axé sa communication autour des équipes nationales. Elle se doit aujourd'hui d'équilibrer ses contenus d'information vers le public loisir. De nombreux supports ont déjà été créés (Ping-Santé en entreprise, Ping Tour, Téléthon, Premier Pas Pongiste, Label Ping, Kit de rentrée) et doivent aujourd'hui être utilisés avec plus d'efficacité. Au travers d'une stratégie de communication spécifique, la FFTT renforcera son exposition médiatique.



### Objectifs stratégiques

- Diversifier sa **communication** auprès de tous les publics
- Augmenter le nombre d'utilisateurs sur les **sites web** et les fidéliser
- Communiquer en **interne** auprès de nos structures
- Mobiliser davantage les **nouveaux outils** de communication (Instagram, Twitter...)



### Mise en œuvre opérationnelle

- Création d'une **communication adaptée** aux différents publics
- Mise à disposition d'**outils** de communication
- Création de **campagnes** d'informations



# SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

La Fédération a amorcé une **transformation du modèle traditionnel de ses clubs**, axé principalement sur une offre compétitive, vers un modèle plus équilibré d'offres de services prenant en compte à la fois des nouveaux publics, mais également des nouvelles modalités de pratique.

La formation et la montée en compétences des différents formés, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, permettra de développer de **nouvelles activités pour nos clubs** et **d'impulser une dynamique de création d'emplois**.

La valorisation des clubs au travers de la délivrance de labels, notamment avec un focus particulier sur l'accueil de tous les publics, mènera à une hausse de fréquentation de nos salles et une progressive **rentabilisation de nos équipements spécifiques**.

La licence, qui détermine l'appartenance à la FFTT, est au cœur des ressources financières. Pour autant, la Fédération ne peut plus aujourd'hui s'appuyer sur ce seul revenu. En poursuivant son **ouverture vers différentes ressources**, elle trouvera de **nouveaux partenaires**.

Afin de pouvoir se distinguer des autres disciplines sportives, la Fédération se doit également de gagner en visibilité. Cette approche doit être encouragée et se traduire par une diversification de la communication. La politique d'accueil des grands événements de haut niveau doit également être poursuivie afin de permettre à la fédération de **renforcer sa position et son image à l'international**.

Enfin, **nos licenciés** traditionnels ont aujourd'hui de **nouvelles attentes** dans l'organisation des compétitions. Ils souhaitent choisir plus facilement leurs temps de compétition. Le rythme fréquent et les modalités d'organisation doivent s'adapter aux nouveaux modes de vies.

Les chantiers sont nombreux, indispensables, et sont au cœur des préoccupations de la Fédération. Dans ce cadre, les modalités de soutien aux structures déconcentrées seront organisées en toute **transparence**.



Fédération Française  
de Tennis de Table

3 RUE DIEUDONNÉ COSTES - 75013 PARIS  
[www.fftt.com](http://www.fftt.com)

Crédit photos : FFTT/Rémy Gros/Bernard Lamarque/Julien  
Crosnier/Vincent Kovacs/Manon Denechere